

ONTARIO SENIOR GAMES ASSOCIATION

ASSOCIATION DES JEUX DES AÎNÉ(E)S DE L’ONTARIO

# A black and white logo AI-generated content may be incorrect.

# On encourage les districts à suivre en tout temps les renseignements techniques et les règlements énoncés dans ce manuel. Lorsque des changements sont effectués au niveau du district, les participants admissibles aux jeux d’été Ontario 55+ doivent être informés que les règlements suivants seront en vigueur aux jeux d’été Ontario 55+.

1. FORMAT DU JEU — **DOUBLES**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Division** | **Catégorie d’âge** | **Nombre de participant(e)s** |
| Open | 55+ | Deux (2) |

**Les MÉDAILLÉS D’OR DU DISTRICT** qui se classent pour les jeux provinciaux, mais dont le partenaire de jeu ne peut y participer, peuvent choisir un nouveau partenaire de jeu pour les jeux provinciaux, mais doivent choisir leur nouveau partenaire de jeu parmi les personnes qui ont participé à la compétition de qualification du district.

Toute personne absente au début d’une partie prévue à l’horaire ou tout au long de la compétition est considérée en défaut et est automatiquement disqualifiée de la compétition. S’il y a des circonstances atténuantes, des exceptions peuvent être accordées par le responsable de l’événement.

Les personnes participantes sont tenues de terminer la compétition, peu importe leur classement. Si une équipe est en défaut au milieu de la compétition, les résultats de cette équipe seront retirés du classement.

Dans l’éventualité où le nombre d’équipe est impair, ou qu’une équipe se retrouve en défaut, les organisateurs disposent d’une équipe supplémentaire pour combler ou remplacer celle-ci. Le pointage de cette équipe n’apparaît pas au classement.

# Pour toutes questions sur les décisions, les règlements du manuel technique du *OSGA Summer Games* sont considérés comme exacts.

1. ADMISSIBILITÉ

|  |  |
| --- | --- |
| **Événement** | **Exigences** |
| Jeux du district | Toute personne âgée de 55 ou plus qui demeure en Ontario |
| Jeux d’été Ontario 55+ (championnat provincial) | Médaillés d’or — compétition du district |
| **NOTE :** Les gagnant(e)s précédents des jeux d’été et d’hiver Ontario 55+ et du Canada peuvent compétitionner aux jeux du district et aux jeux d’été Ontario 55+, mais doivent se qualifier au niveau du district avant de participer aux Jeux d’été provinciaux. | |

1. PRÉPARATIFS AU TOURNOI
   1. Il s’agit d’un tournoi à la ronde.
   2. Un minimum de 12 parties devrait être joué.
   3. Une partie de 121 points constitue une partie.
   4. Il y a un temps limite de vingt (20) minutes. Si la partie n’est pas terminée après le temps écoulé, les deux équipes comptent le restant des points nécessaires pour se rendre à 121. Les participants devraient être avisés lorsqu’il reste 5 minutes de jeu.

Détermination des gagnants

1. L’équipe gagnante de toutes parties obtient **deux (2)** points au classement. L’équipe perdante obtient **zéro (0)**. Dans le cas d’une égalité, chaque équipe obtient **un (1)** point.
2. S’il y a égalité au classement, la procédure suivante sera utilisée pour rompre l’égalité :

* 1. Le résultat de chaque partie ;
  2. Si nécessaire, l’équipe ayant le moins de points d’accumulés pour les parties perdues ;
  3. Si nécessaire, une nouvelle partie devrait être jouée entre les deux équipes en égalité.

1. PRIX

**Or (2)** Un par membre d’équipe

**Argent (2)** Un par membre d’équipe

**Bronze (2)** Un par membre d’équipe

1. SOURCE DES RÈGLES

La disposition des règles du Cribbage tels que définis par le *Morehead & Mott-Smith, Hoyles Rules of Games* s’appliquent, à l’exception des mentions sous les titres « Exigences pour l’événement » et « Sommaire des règles du cribbage ».

1. EXIGENCES POUR L’ÉVÉNEMENT

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Équipment** | 1. | 20 tables de jeu règlementaires. |
|  | 2. | 20 nouveaux paquets de cartes universelles. |
|  | 3. | 20 planches de cribbage universelles avec chevilles. |
|  | 4. | Feuilles de pointage, stylos, etc. |
| **Installations** | 1.  2. | Les installations doivent être bien éclairées et assez spacieuses pour accommoder 20 tables de jeu règlementaires.  Les installations devraient être munies d’un système d’air conditionné. |
|  |  |  |

1. OFFICIELS

La OSGA exige, au minimum, les officiels principaux suivants aux jeux d’été Ontario 55+.

En ce qui concerne les jeux du district, la procédure suivante est seulement une suggestion. Le nombre de participants et la disponibilité de volontaires peuvent exiger moins d’officiels. Les districts sont encouragés à avoir les officiels nécessaires afin d’assurer le bon déroulement de l’événement.

* 1. Un (1) responsable des activités
  2. Deux (2) pointeurs officiels

Le comité organisateur est responsable d’assurer que tous les officiels principaux possèdent les qualifications requises conformément à l’OSGA avant les jeux d’été Ontario 55+. Le comité organisateur est aussi responsable d’obtenir tout autre officiel nécessaire au bon déroulement de l’événement.

**Sommaire des règles du cribbage**

1. De l’assistance peut être accordée aux individus qui éprouvent de la difficulté à brasser ou à distribuer les cartes.
2. À la fin de chaque partie, les équipes doivent se déplacer selon l’horaire affiché où selon ce qui est inscrit sur leur carte de pointage.
3. Les cartes de pointage doivent rester sur la table en tout temps.
4. Pour déterminer le donneur au début de la partie, le paquet sera coupé par chaque joueur. La plus petite coupe remporte et l’As est le plus bas.
5. Les cartes doivent être distribuées une à la fois. Si une carte est découverte pendant la distribution, on doit distribuer une nouvelle main.
6. La première équipe à obtenir 121 points ou qui domine la partie à la marque du temps limite de 20 minutes, inscrit un « W » et leur pointage sur leur carte de pointage. L’équipe perdante inscrit le nombre de points manquants pour obtenir 121 points sur leur carte de pointage en utilisant 3 chiffres (p. ex. 17 devient 017). Tous les pointages et les parties gagnées sont inscrits sur les cartes de pointages et un adversaire doit y apposer ses initiales.
7. On compte les points dans le sens horaire à partir de la personne à la gauche du donneur. Si une équipe coupe un valet qui lui fait obtenir les 121 points, la partie est terminée et l’on n’ajoute aucun point à la partie.
8. Les cartes doivent être découvertes et placées sur la table lorsque les points sont comptés. On ne peut « voler » les points manqués de notre adversaire aux Ontario Senior Games, mais un joueur peut demander de faire compter sa main. Une fois les chevilles ont été déplacées, on ne peut ajouter de points à cette main.